



SWICA  
7x24

Rapport annuel 2018

Avec près de 1,5 million d'assurés et 27 000 entreprises clientes, **SWICA Organisation de santé** est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Son offre s'adresse aux particuliers et aux entreprises et propose une couverture d'assurance étendue.

Le présent rapport annuel est disponible sur  
[report.swica.ch](http://report.swica.ch)

## Rapport annuel 2018

Rapport de situation	04
Chiffres & faits	08
Exercice 2018	10
La philosophie de SWICA	14
Collaborateurs	17
Structure organisationnelle	
Gouvernance d'entreprise	20
Conseil d'administration	24
Comité de direction	25
Rapport financier	
Commentaires du rapport financier	26
Principaux indicateurs de l'exercice	28
Bilan	29
Compte de résultat	30
Tableau de flux de trésorerie	31
Fonds propres	32
Compte de résultat par segment	33
Annexe aux comptes annuels	35
Rapport de l'organe de révision	54
Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)	56

### IMPRESSUM

Le rapport annuel paraît en allemand, en français et en italien (extrait). La version allemande est déterminante.

Editeur: SWICA Organisation de santé,  
Römerstrasse 38, 8401 Winterthur

Rédaction et traduction: SWICA Organisation de santé  
Conception, création et réalisation: Hej GmbH, Zurich  
Photographie: Lea Hepp, Zurich  
Illustration: Christoph Frei, Berne  
Révision: Stämpfli SA, Berne

## Résultats très satisfaisants.

La digitalisation! Sans surprise, ce sujet constitue un enjeu majeur pour SWICA. Mais il n'est pas le seul, car nous plaçons l'humain au centre de nos préoccupations. Notre objectif n'est pas la digitalisation, mais la santé de nos clients. Le bon résultat de l'exercice 2018 — également dû à des innovations digitales — et la satisfaction des clients prouvent le bien-fondé de cette approche.



Reto Dahinden  
CEO

Carlo Conti  
Président du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Bien qu'il ne s'agisse que d'un chiffre, nous sommes fiers de commencer l'année 2019 en ayant franchi le cap des 800 000 assurés de base. Le nombre total des assurés s'élève à 1 458 392 personnes. Cette nouvelle progression dans le segment Particuliers nous réjouit d'autant plus que l'évolution des primes plutôt modérée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 laissait escompter un faible dynamisme du marché. Le solde positif de 30 000 nouveaux clients résulte principalement du gain de clients et du faible nombre de résiliations.

Parmi les motifs de changement d'assureur les plus fréquemment cités en faveur de SWICA, figurent l'étendue des prestations, l'orientation clients marquée et la disponibilité 7x24. Cela nous conforte dans l'idée que notre orientation clients systématique dans tous les secteurs

d'activité porte ses fruits. Le fait que SWICA soit à nouveau en tête du classement en termes de satisfaction des clients et d'image nous montre qu'il est possible de trouver un bon équilibre entre digitalisation croissante et contact personnel. Nous misons plus que jamais sur ce dernier.

La propension au changement supérieure à la moyenne dans le secteur Entreprises a donné lieu à de nombreux appels d'offres et demandes d'offres. Il est évident que la grande majorité des acteurs du marché privilégie actuellement des primes axées sur les prestations, réduisant le nombre de changements effectifs. Nous préconisons cette évolution qui correspond à notre stratégie de longue date.

Le résultat d'exploitation est très satisfaisant. Il est supérieur au chiffre de l'exercice précédent,

## «Les différents projets concernant le financement et le pilotage des admissions doivent impérativement être considérés dans le contexte global.»

Carlo Conti  
Président du conseil d'administration

essentiellement parce que le recours aux prestations a été moindre qu'attendu. Le bon résultat d'exploitation nous permet de continuer d'apporter une grande sécurité financière à nos assurés et de poursuivre les investissements nécessaires en vue de garantir notre succès à long terme.

En contrepartie des primes payées, nous entendons conseiller, assurer et accompagner nos clients de manière optimale. Que nos assurés soient en bonne santé, en voie de guérison ou obligés de vivre avec une atteinte durable à la santé, tous doivent bénéficier d'une prise en charge appropriée. Nous veillons à ce qu'ils puissent toujours agir et décider en toute indépendance.

L'augmentation une fois encore considérable des assurés participant au système de bonus BENEVITA, au cours de l'exercice sous revue, confirme que nos clients sont prêts à assumer une part de responsabilité individuelle. En adoptant un mode de vie sain, ils obtiennent une remise sur les primes de certaines assurances complémentaires. Le système de bonus repose sur une large assise afin que des personnes pratiquant peu ou pas de sport, par choix ou par nécessité, puissent également y participer.

Souhaitant faciliter le plus possible l'accès aux consultations et aux soins pour les assurés souffrant de problèmes de santé, nous avons créé en mai un canal numérique supplémentaire à bas seuil. Grâce à l'application médicale BENECURA, les assurés peuvent soumettre leurs symptômes à un SymptomCheck digital et recevoir des recommandations sur la marche à suivre. Lors d'une éventuelle conversation téléphonique avec santé24, le client décide dans chaque cas s'il souhaite partager les données saisies dans SymptomCheck avec santé24.

L'autonomie et la responsabilité jouent également un grand rôle dans notre nouveau champ d'action stratégique baptisé «Bien vivre avec une capacité limitée» lancé en 2017. Durant l'année sous revue, nous avons développé nos programmes de Disease Management. Tous les programmes sont mis en œuvre dans le cadre d'une étroite collaboration entre SWICA et plusieurs réseaux de médecins. Six programmes s'adressent désormais aux malades chroniques en matière de diabète, de BPCO, d'hypertension (hypertension artérielle) et de maladie coronarienne. Le patient est mis en relation avec un interlocuteur spécialisé qui connaît son historique, le laisse jouer un rôle actif dans les prises de décisions et l'accompagne tout au long du parcours de soins, en fonction de ses besoins.

Malgré le constat d'un désir de responsabilisation accrue des assurés, de nombreuses contraintes et réglementations s'y opposant sont instaurées par les autorités de surveillance. Or, celles-ci mobilisent des ressources humaines et financières tout en favorisant une hausse des frais administratifs au lieu de la freiner.

On note également la promotion de certaines mesures de politique de la santé qui ne représentent qu'une partie d'un ensemble. Dans le cadre du pilotage des admissions, il convient notamment de soutenir la possibilité des cantons d'intervenir si l'ensemble des coûts ou ceux d'une catégorie de médecins augmentent de manière excessive.

## «Nous profitons des avantages de la digitalisation croissante et misons simultanément, plus que jamais, sur le contact personnel avec la clientèle.»

Reto Dahinden  
CEO

On peut toutefois se demander dans quelle mesure les cantons ont intérêt à piloter l'offre, étant donné qu'ils n'ont pas à supporter les conséquences financières. En effet, les prestations ambulatoires sont toujours entièrement financées par les assurances-maladie via les primes. D'où la nécessité de renforcer les possibilités d'action des assureurs-maladie qui sont tenus, envers leurs assurés, d'utiliser les primes de manière économique et adéquate.

Dans l'année sous revue, les listes des traitements hospitaliers à effectuer en ambulatoire sont fréquemment entrées en vigueur. L'approche «ambulatoire avant stationnaire» doit certes être prônée. En l'absence de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), elle entraîne cependant une charge supplémentaire pour les assurés. Pour l'heure, le débat sur l'EFAS n'a malheureusement abouti à aucune solution.

SWICA soutient le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires et préconise l'application de la méthode fondée sur les risques prévoyant un montant forfaitaire par personne assurée. Comme déjà évoqué, les différents projets concernant le financement et le pilotage des admissions doivent être considérés dans le contexte global. La question de savoir si une intervention est nécessaire et à quoi elle doit ressembler ne doit pas dépendre de considérations politiques ou financières, mais être exclusivement une décision médicale, afin que le patient soit au centre. Nous nous engageons dans ce sens, aujourd'hui et demain, car «Votre santé d'abord».



Carlo Conti  
Président du conseil  
d'administration



Reto Dahinden  
CEO

# SWICA en chiffres

Total assurés

# 1 458 392

796 769 assurés LAMal  
26 980 entreprises clientes

Résultat d'exploitation

# 86,5

millions de CHF

Primes encaissées



Primes encaissées  
CHF 4,6 milliards  
Coûts pris en charge  
CHF 3,7 milliards

Assurés LAMal avec un modèle de Managed Care



85%

Taux combiné Groupe SWICA

# 94,9

pour cent

Taux combiné LAMal

# 96,1

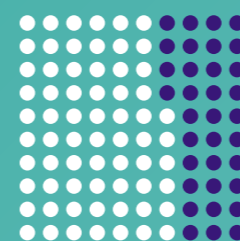
pour cent

Assurés LAMal avec au moins une assurance complémentaire



81%

Collaborateurs



# 1843

1216 femmes  
627 hommes

Part des frais de gestion LAMal

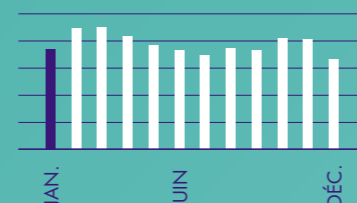


Prestations d'assurance et résultat technique d'assurance

# 4%

Frais de gestion

Appels santé24



# 350 000

dont 37 000 appels en janvier

Appels 7x24

en dehors des heures de bureau

# 96 000



53 500 appels le soir et la nuit (jours ouvrés)



42 500 appels les week-ends et jours fériés

Principaux indicateurs de l'exercice

Montants en milliers de francs

COMPTE DE RÉSULTAT	2018	2017	Variation	en %
Primes	4 625 013	4 299 157	325 856	7,6
Prestations d'assurance nettes	3 744 800	3 672 665	72 135	2,8
Produit des placements net	-26 361	132 860	-159 221	-119,8
Résultat de l'exercice	86 512	94 127	-7 615	-8,1

BILAN	31.12.2018	31.12.2017	Variation	en %
Somme du bilan	3 853 891	3 457 725	396 166	11,5
Placements	2 935 092	2 723 509	211 583	7,8
Provisions	2 447 456	2 257 638	189 818	8,4
Réserves/fonds propres	850 380	763 868	86 512	11,3

STATISTIQUES	2018	2017	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 458 392	1 446 261	12 131	0,8
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 596	1 537	59	3,8

## Faits marquants.

Si la digitalisation a été un élément important, voire moteur de nombre de projets, nos clients et leur satisfaction demeurent au cœur de toutes nos activités.



### Symposium sur les troubles du sommeil

Le 1<sup>er</sup> février 2018 s'est tenu le premier symposium SWICA, intitulé «Troubles du sommeil et santé: management interprofessionnel dans les soins de base», à Berne. L'objectif est de contribuer à la collaboration interprofessionnelle et de renforcer les soins intégrés. Placé sous le patronat de mfe (Médecins de famille et de l'enfance Suisse) et de pharmaSuisse, l'événement a été suivi par plus d'une centaine de participants.

### SWICA crée un blog pour les entreprises

Depuis mi-avril, le Business Blog destiné aux entreprises clientes et aux courtiers est en ligne. Il traite de l'actualité du secteur des assurances et propose des articles fouillés et des conseils pratiques. Les thèmes principaux sont la gestion de la santé en entreprise, l'assurance d'indemnités journalières maladie, l'assurance-accidents et les solutions d'assurance destinées à la restauration.

### Plan d'aménagement du siège principal à Winterthour

Pour faire face à une expansion continue, SWICA a décidé de bâtir un nouveau siège social sur le site actuel de la Römerstrasse. La fin des travaux est prévue pour 2022. Les collaborateurs bénéficieront d'un environnement de travail moderne. A cette date, les collaborateurs de l'actuel siège social et de la direction régionale de Winterthour seront en partie regroupés dans le nouveau quartier urbain «Lokstadt» près de la gare de Winterthour.



MAI

### Campagne 2018 de sensibilisation à l'allaitement

«Les femmes qui allaitent peuvent nourrir leur bébé partout et à tout moment; la température et la composition seront toujours idéales.» Tel était le message principal de la campagne 2018. SWICA renouvelle son soutien cette année. SWICA est un des rares assureurs-maladie à allouer aux mères allaitant leur enfant durant dix semaines au moins une somme de 200 francs de l'assurance complémentaire COMPLETA TOP. SWICA participe aussi jusqu'à 800 francs par an à des frais de cours (préparation à l'accouchement, massages pour bébés, bébés nageurs, etc.) au titre de COMPLETA PRAEVENTA et OPTIMA.

### SymptomCheck au lieu de D<sup>r</sup> Google

Avec BENEcura, SWICA est la première assurance-maladie à lancer une application mise au point par des médecins permettant aux assurés de soumettre leurs symptômes à un SymptomCheck digital et de recevoir des recommandations sur la marche à suivre. Lors d'une éventuelle conversation téléphonique avec santé24, le client décide dans chaque cas s'il souhaite partager les données saisies dans SymptomCheck avec santé24.

### Deuxième site pour santé24

La digitalisation se répercute aussi sur santé24. Afin de fournir des prestations supplémentaires via des coaching calls pour BENEvita, des conseils après un SymptomCheck et pour faire face au développement prévu de la télémédecine, un deuxième site à Bâle, en plus des bureaux à Winterthour, accueillera des collaborateurs de santé24. La proximité de la France facilitera le recrutement de professionnels de la santé maîtrisant très bien le français ou de langue maternelle française.

JUILLET

## Tests avec un chatbot

En juillet puis en octobre, un chatbot est testé sur plusieurs jours. Des clients et des personnes intéressées sont invités à le « bombarder » de questions. Les tests fournissent des données à propos de l'utilisation faite du chatbot et des points sur lesquels le savoir de ce dernier mérite d'être élargi. Après la poursuite de son développement, le chatbot sera un nouvel élément dans le processus de numérisation et de garantie de disponibilité 24 heures sur 24.

AOÛT

## Opération céphalées

Un excès d'antalgiques peut rendre chroniques les maux de tête. En collaboration avec la Société suisse pour l'étude des céphalées, SWICA lance un projet pilote afin d'optimiser l'échange entre les réseaux de médecins et de pharmaciens, les spécialistes et les kinésithérapeutes. Les patients devraient ainsi bénéficier plus rapidement du traitement le plus prometteur. Le symposium SWICA 2019 traite également des céphalées.

## Extension du Disease Management

Grâce à l'étroite collaboration entre SWICA et plusieurs réseaux de médecins, six programmes s'adressent désormais aux malades chroniques en matière de diabète, de BPCO, d'hypertension (hypertension artérielle) et de maladie coronarienne. Le patient est mis en relation avec un interlocuteur spécialisé qui connaît son historique, le laisse jouer un rôle actif dans les prises de décisions et l'accompagne tout au long du parcours de soins, en fonction de ses besoins.

SEPTEMBRE

## Encore trois fois l'or pour SWICA

En 2018, SWICA occupe une nouvelle fois le premier rang dans les trois principales enquêtes sur la satisfaction des clients d'amPuls, de Bon à Savoir et de Comparis. SWICA a été élue numéro 1 des assurances-maladie en termes de satisfaction et d'image dans l'enquête amPuls. Dans les sondages de Comparis et de Bon à savoir, SWICA a aussi obtenu la médaille d'or.

## Partenaire du Pink Ribbon Charity Walk

Cette année encore, SWICA soutient le Pink Ribbon Charity Walk au stade Letzigrund de Zurich, contribuant à la prévention contre le cancer du sein et à la solidarité avec les personnes touchées. SWICA prend en charge les frais d'inscription de tous les collaborateurs qui y participent. SWICA alloue aussi 30 francs à Pink Ribbon Suisse pour chaque participant qui s'inscrit sur la page SWICA. Le montant total des frais d'inscription, soit 90 000 francs pour l'année sous revue, est reversé à la Ligue zurichoise contre le cancer.

NOVEMBRE

## santé24 introduit une consultation sur les vaccinations infantiles

Les maladies infectieuses peuvent entraîner des complications graves. Les vaccins constituent le moyen le plus efficace de protéger les enfants. Comme les vaccinations des nourrissons et des enfants suscitent de nombreuses questions chez les parents, santé24 propose dès novembre une consultation hebdomadaire fixe sur les vaccinations infantiles pour les assurés SWICA. Un créneau horaire peut être réservé pour cette consultation gratuite — en allemand dans un premier temps — tous les mercredis après-midi de 12h30 à 14h30.



NOVEMBRE

## Prix pour la création d'emplois 2018 de la région de Winterthour

La croissance continue et de nombreux projets dans le domaine du numérique ont entraîné des créations d'emplois en 2018 malgré des gains d'efficacité. Le 23 novembre 2018, dans le cadre du Forum PME de la région de Winterthour, le prix pour la création d'emplois, dans la catégorie « Croissance absolue du nombre d'emplois », a été décerné à SWICA. Ce sont avant tout des collaborateurs spécialisés qui ont été recrutés. SWICA se positionne en faveur du marché suisse et du site de Winterthour.

DÉCEMBRE

## 500 000 justificatifs par voie électronique

En décembre, le cinq-cent-millième justificatif a été photographié et envoyé via l'appli de transmission de factures par smartphone ou tablette. Cela permet au client d'économiser les frais d'envoi et accélère le remboursement. Avec l'introduction du portail clients, cette appli, lancée en 2016, fera partie intégrante de mySWICA (portail et app clients) l'année prochaine.

## Intérêt croissant pour BENEVITA

A la fin de l'année, la plateforme santé BENEVITA compte plus de 75 000 abonnés qui s'intéressent à l'activité physique, à l'alimentation et au bien-être. Parmi eux, 70 000 participent aussi au système de bonus et bénéficient de remises sur les primes d'une sélection d'assurances complémentaires. L'alimentation est sans aucun doute le premier sujet des coaching calls à santé24.

## 800 000 assurés de base début 2019

L'afflux réjouissant de nouveaux clients perdure. Pour la première fois, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le nombre d'assurés de base de SWICA franchit la barre des 800 000. Parmi les motifs de changement d'assureur les plus fréquemment cités en faveur de SWICA, figurent l'étendue des prestations, l'orientation clients marquée et la disponibilité 7x24.

**La philosophie de SWICA: l'être humain et sa santé au centre des préoccupations.** Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous apportons une large couverture d'assurance et veillons à ce que nos clients restent en bonne santé, recouvrent la santé ou parviennent à bien vivre avec une capacité limitée.

### Nous assurons des particuliers et des entreprises

SWICA compte au nombre des leaders de l'assurance-maladie et accidents en Suisse. Nous apportons une couverture étendue des frais de guérison et des pertes de gain en cas de maladie et d'accident. Les particuliers ont le choix entre l'assurance de base légale, plusieurs modèles d'assurance alternatifs et des franchises à option. L'assurance de base peut s'assortir d'assurances complé-

mentaires en fonction des besoins spécifiques. Les assurances hospitalisation comportent, elles aussi, des couvertures adaptables à chaque situation de vie. Les entreprises peuvent conclure les assurances indemnités journalières et accidents. Toutes ces offres ont pour points communs l'engagement, la compétence et la qualité de service hors pair qui nous caractérisent.

### Rester en bonne santé: nous vous y incitons

Organisation de santé, nous plaçons l'être humain, et non la maladie ou un accident, au centre de nos préoccupations. Notre objectif: la santé de nos clients, car «Votre santé d'abord». Plus la prise de responsabilité personnelle augmente, plus les primes baissent. Nous encourageons nos assurés à investir régulièrement dans leur santé et leur forme physique et contribuons aux activités correspondantes par des montants pouvant atteindre 800 francs par an et versés au titre des assurances complémentaires.

Première en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en outre la plateforme santé BENEVITA. Elle participe au renforcement des compétences en matière de santé. Les personnes qui cumulent des points dans le système de bonus intégré par des activités de promotion de la santé bénéficient d'une réduction des primes dans certaines assurances complémentaires.

Pour permettre aux collaborateurs de nos entreprises clientes d'accroître leurs compétences en matière de santé, nous conseillons et aidons les employeurs dans la mise en place ou l'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé au sein de leur entreprise (GSE) et dans la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé au travail. Par ailleurs, nous proposons aux entreprises des contrats collectifs qui permettent à leurs collaborateurs de bénéficier, au niveau de leur assurance-maladie privée, du vaste éventail de produits SWICA et d'une qualité de service élevée, à des conditions préférentielles.

La permanence téléphonique santé24 joue elle aussi un rôle d'aide et de prévention. Les médecins et le personnel médical dispen-

sent des conseils 24 heures sur 24, notamment sur l'utilité de bilans de santé médicaux, ces derniers pouvant être effectués dans les Medical Centers Medbase ou les cabinets médicaux partenaires.

### Recouvrer la santé: nous vous y aidons

Les assurés malades ou accidentés peuvent recourir à la médecine classique et complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné l'alliance de ces deux écoles. Quiconque doit se soumettre à un examen ou à une intervention médicale doit avoir la certitude que le traitement se fonde sur une approche globale et durable. Nous sommes convaincus que la qualité d'un traitement est supérieure lorsque la thérapie s'effectue de manière coordonnée et savons par expérience qu'une telle harmonisation permet d'éviter des frais inutiles (par exemple du fait de doublons).

Avec l'appli BENECURA, les assurés peuvent soumettre leurs symptômes à un SymptomCheck digital et recevoir des recommandations sur la marche à suivre. Lors d'une éventuelle conversation téléphonique avec santé24, le client décide dans chaque cas s'il souhaite partager les données saisies dans SymptomCheck avec santé24.

Les Medical Centers Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA constituent un pilier important et efficace de l'offre globale de SWICA. Ils ouvrent aux assurés de SWICA l'accès à un réseau de médecins et de thérapeutes qualifiés. De situation souvent centrale, ces centres et cabinets entretiennent une étroite collaboration avec des médecins de famille et des spécialistes.



Les collaborateurs malades ou accidentés de nos entreprises clientes bénéficient, de leur côté, d'un étroit suivi par un Care Manager jusqu'à leur rétablissement et à leur retour à l'emploi.

### Bien vivre avec une capacité limitée, ce n'est pas contradictoire

Après une maladie ou un accident, la guérison n'est pas toujours totale, parfois cela est irréversible. Pour ces assurés en particulier, la santé devient une raison d'être. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin qu'ils puissent vivre de manière autonome, notamment au moyen de nos programmes de soins intégrés. Nous associons la télémédecine, des programmes de coaching en ligne, des pharmacies, des cabinets de médecins généralistes ou spécialistes pour un suivi professionnel le moins contraignant possible. Il est d'autant plus important que ces personnes qui nécessitent souvent des soins médicaux réguliers bénéficient d'une prise en charge la plus adaptée possible à leur situation.

### Nous créons des conditions propices à la solidarité

En encourageant les comportements responsables, en accélérant la guérison des personnes malades ou accidentées et en aidant les personnes à capacité limitée à parvenir à une qualité de vie optimale, nous créons des conditions propices à la solidarité entre malades et biens portants, entre femmes et hommes, entre jeunes et moins jeunes.

Ces conditions, nous les renforçons encore par un souci d'efficacité et d'efficience propre à maintenir les frais administratifs à un bas niveau, par la gestion responsable de nos placements et par des investissements qui nous permettent de nous améliorer sans cesse, d'établir des coopérations utiles, de développer le digital pour tout ce que nous n'avons pas à effectuer manuellement et d'accroître en continu les connaissances et les compétences de nos collaborateurs.

Nous contribuons ainsi au succès du système de santé suisse et à l'endiguement de la hausse des coûts.

## Collaborateurs.

«Dans tous les cas, nous vous apportons plus.» Nous devons la tenue de cette promesse à des collaborateurs satisfaits, compétents et engagés.

SWICA se voit gratifier depuis des années d'excellentes notes dans différentes enquêtes d'image et de satisfaction. Les collaborateurs contribuent dans une large mesure à ces résultats réjouissants.

### A collaborateurs satisfaits, clients satisfaits

La promesse faite à nos clients est la suivante: «Dans tous les cas, nous vous apportons plus.» Pour la respecter, chaque collaborateur doit faire preuve d'engagement. Nous sommes convaincus que l'obtention des meilleures notes dans les enquêtes de satisfaction et d'image passe par des collaborateurs satisfaits. Dans cet esprit, nous renouvelons l'enquête S-Tool tous les trois ans et mettons à profit les années intermédiaires pour prendre des mesures issues des résultats, les mettre en œuvre et réaliser des sondages complémentaires.

### Sondage icommit

D'octobre à novembre 2018, icommit a réalisé un sondage en ligne à notre demande auprès de tous les collaborateurs afin de déterminer la satisfaction des collaborateurs et leur identification à l'entreprise. L'enquête a délibérément eu lieu pendant la haute saison pour connaître leur état d'esprit lors d'une charge de travail élevée.

Le taux de réponse de 86 % s'avère très réjouissant. Il en va de même des notes obtenues dans les trois secteurs explorés «Satisfaction globale», «Implication» et «Employeur attractif» supérieures à la moyenne constatée dans les entreprises de plus de mille salariés, en particulier concernant le secteur «Employeur attractif». A partir de mi-janvier 2019, des séminaires de réflexion débiteront dans les régions ou les départements. Des séminaires d'équipe seront ensuite organisés pour définir des mesures. Nous pouvons et voulons devenir encore meilleurs.

## Employeur apprécié

Le magazine économique suisse Bilanz a établi un classement des 250 employeurs les plus appréciés de Suisse. SWICA décroche la 18<sup>e</sup> place toutes catégories confondues et se hisse à la 2<sup>e</sup> place dans la catégorie «Assurances et caisses-maladie». Le principal critère: savoir si les personnes interrogées recommanderaient leur employeur à d'autres personnes.

## Formation de base et continue complète

Les attentes envers les collaborateurs de SWICA sont élevées; en contrepartie, ils disposent d'une large offre de formation professionnelle. Les ressources personnelles de nos collaborateurs sont tout aussi importantes. C'est pourquoi un cours portant sur le renforcement et l'amélioration de la résilience ainsi que sur la gestion de soi est venu enrichir l'offre existante dans ce domaine. Le programme comprend désormais aussi le cours «Formulation sans jargon». Il apprend aux participants à communiquer de façon simple et compréhensible des contenus complexes aux assurés. Cela participe également à la satisfaction des clients et réduit en outre la sollicitation des collaborateurs par les questions clients.

## Succès des équipes mixtes

SWICA, l'un des leaders de la formation des apprentis, offre une place d'apprentissage à plus de 50 jeunes. En 2018, les 14 apprentis en dernière année ont tous terminé leur formation avec succès; la grande majorité d'entre eux travaille toujours chez SWICA. Les collaborateurs de longue date et les nouveaux collaborateurs de plus de 50 ans ont également leur place dans notre entreprise parce que nous croyons à la valeur ajoutée d'équipes de collaborateurs d'horizons divers.

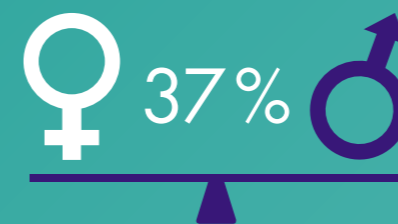
## Participation aux nouveaux projets et services

Un grand nombre de nos collaborateurs ont des contacts quotidiens avec les clients et connaissent parfaitement leurs préoccupations et leurs besoins. Des représentants avec des contacts clients sont donc systématiquement associés aux grands projets. De même, nos collaborateurs testent toujours en détail de nouvelles offres dans une phase pilote, avant le lancement officiel. La longue et précieuse expérience des collaborateurs est ainsi valorisée.

## Certification «Friendly Work Space» reconduite

SWICA est récipiendaire du label «Friendly Work Space» depuis 2009. Ce dernier est octroyé par la fondation Promotion Santé aux entreprises dont la stratégie inclut une gestion systématique de la santé en entreprise (GSE). Lors de la troisième réévaluation, nous avons atteint 4,6 points sur un maximum de 5, sanctionnant une amélioration remarquable.

## Part de femmes chez les cadres



L'égalité de salaire et de chances entre hommes et femmes est une évidence pour SWICA.

## Formation d'avenir



86% des apprentis peuvent et souhaitent rester chez SWICA à l'issue de leur formation.

## Employeur primé



SWICA prône une gestion systématique de la santé en entreprise et a réussi la troisième réévaluation du label «Friendly Work Space» en 2018 avec sa meilleure note.

## 580 francs pour la formation continue externe



SWICA investit 580 francs par an et par poste à temps plein dans la formation continue externe.

## 83% de reprises du travail



Nos collaboratrices reprennent presque toutes leur emploi chez SWICA après leur congé de maternité.

## Sondage icommit



SWICA obtient d'excellents résultats dans les trois secteurs importants «Implication», «Satisfaction» et «Employeur attractif».

## 21% de collaborateurs de plus de 50 ans



L'expérience est valorisée chez SWICA.

## 60 modules de formation spécialisée



Les compétences occupent une place de choix. Diverses formations continues permettent d'acquérir des connaissances dans l'assurance-maladie et le domaine social.

## Part des collaborateurs à temps partiel: 36%



Plus d'un tiers des collaborateurs travaillent à temps partiel, notamment pour mieux concilier vie professionnelle et famille.

## Gouvernance d'entreprise.

SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts de ses assurés. Toute personne ayant contracté une assurance de base auprès de SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.

Tous les quatre ans, les membres sont invités à élire leurs délégués qui tiennent annuellement une assemblée des délégués. La principale tâche de cet organe est d'élire pour un mandat de trois ans les membres du conseil d'administration, lequel est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts. Ainsi, le conseil d'administration arrête la stratégie du groupe et veille à ce que les lignes directrices de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance et de compliance soient respectés. Dans cette perspective, de nouvelles structures et de nouveaux processus garantissant une gouvernance d'entreprise moderne (gestion de la gouvernance et de la compliance, gestion des risques, système de contrôle interne) ont été définis au cours de l'exercice écoulé. Les tâches et devoirs du conseil d'administration et du comité de direction sont définis dans le règlement d'organisation et de gestion. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Quatre comités permanents préparent les décisions du conseil d'administration:

### Comité stratégie et gestion du risque (CSGR)

Les tâches du comité CSGR consistent à évaluer à intervalles réguliers les risques existant à l'échelon de l'ensemble de l'entreprise et à en faire l'analyse au regard de l'évolution du marché, du cadre politique et de la solvabilité de SWICA. En outre, cet organisme contrôle les activités du comité de direction sous l'angle de leur conformité avec la stratégie de l'entreprise et donne son avis sur l'évolution des affaires. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration qui arrête les décisions stratégiques. Le CSGR se compose

de Hans-Jürg Bernet (présidence), Adrian Bult et Carlo Conti (président du conseil d'administration).

### Comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise (CCPG)

Le comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise surveille la tenue de la comptabilité, la gestion des placements et le reporting financier, ainsi que le respect des directives relatives à la gouvernance, des lois et des dispositions réglementaires. En outre, il exerce une haute surveillance sur les organes de révision externe et interne, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI). Ce comité est formé de Martin Frei (présidence) et de Martin Wenk.

### Comité nominations et rémunérations (CNR)

Le comité CNR prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers de nomination des membres du conseil d'administration, du CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directeurs régionaux, le secrétaire général, le responsable du personnel ainsi que le responsable de la révision interne et l'actuaire sur proposition du CCPG. En outre, le CNR procède à l'examen préalable des dossiers de politique du personnel à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires de ses membres et la rémunération des membres du comité de direction. Siègent au sein de ce comité Carlo Conti (présidence, président du conseil d'administration), Hans-Jürg Bernet et Casimir Platzer.

### Comité de gestion des prestations assurées (CGP)

Le comité de gestion des prestations assurées pilote ce domaine en se plaçant tant sous l'angle de l'évolution des coûts que sous celui de l'organisation des prestations, cela en mettant l'accent sur les conditions-cadres stratégiques. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi que les développements politiques et juridiques en la matière. Siègent au sein du comité CGP Hans-Ulrich Vollenweider (présidence), Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidence) et Hans-Jürg Bernet.

### Révision interne

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du comité CCPG, la révision interne assure de manière indépendante l'information du conseil d'administration, sous la direction de Mathias Koller.

### Actuariat

SWICA a externalisé l'actuariat afin de s'assurer le bénéfice permanent d'un savoir-faire à jour dans ce domaine. La personne en charge de cette mission est Mme Sabine Betz, collaboratrice d'Ernst & Young AG, à Zurich. Les tâches de «l'actuaire responsable» sont définies par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Parmi celles-ci figurent notamment l'appréciation de la situation financière actuelle et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

### Système de contrôle interne (SCI)

SWICA dispose d'un SCI continuellement revu et conforme aux exigences du Code des obligations (CO) ainsi que de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Sa mission est de coordonner systématiquement à l'échelle du groupe les contrôles internes existants et d'en consigner les résultats par écrit.

### Code de bonne conduite

Le code de bonne conduite a été élaboré dans le but de sensibiliser tous les collaborateurs aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de les enjoindre au respect de l'éthique et à la transparence. Il doit également servir de référence concernant les décisions et activités quotidiennes, cela afin d'entretenir la confiance en SWICA et de défendre la bonne réputation de l'entreprise. SWICA a mis en place un service Codex indépendant appelé à recevoir les signalements d'éventuelles irrégularités.

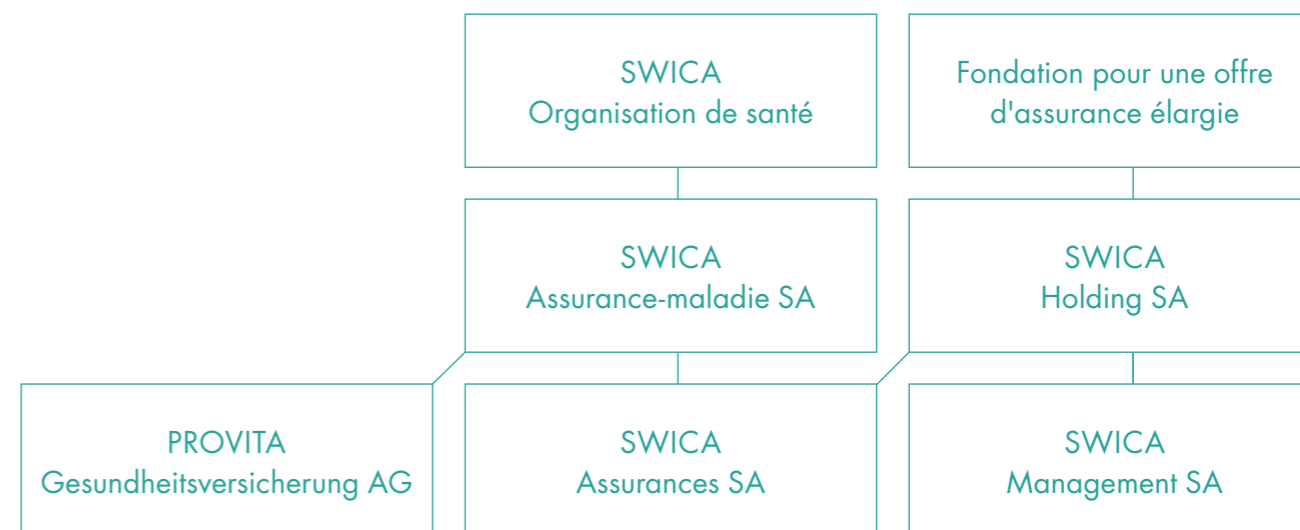
### Conseil d'administration et comité de direction

La composition du conseil d'administration et du comité de direction n'a pas subi de changement durant l'année sous revue.

### Rémunérations du conseil d'administration et du comité de direction

Les honoraires du conseil d'administration (huit personnes) se sont élevés à 815 351 francs. La rémunération la plus haute, soit 171 801 francs, a été touchée par le président du conseil d'administration. Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction (six personnes) ont atteint globalement 2 426 284 francs y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent 606 452 francs. La rémunération en espèces la plus élevée, parts variables comprises, soit 508 259 francs et 165 878 francs de cotisations de prévoyance, a été allouée au CEO. Les honoraires perçus par les collaborateurs pour des mandats exercés pour le compte de SWICA au sein de conseils d'administration d'autres entreprises ont été entièrement reversés à SWICA.

### Structure organisationnelle



## Conseil d'administration



Adrian Bult

Carlo Conti

Ruth Fleisch-Silvestri

Martin Wenk



Casimir Platzer

Martin Frei

Hans-Jürg Bernet

Hans-Ulrich Vollenweider

### Membres du conseil d'administration

		Depuis	Elus jusqu'en
Carlo Conti	président, docteur en droit	2015	2019
Ruth Fleisch-Silvestri	vice-présidente, docteur en médecine	2015	2019
Hans-Jürg Bernet	docteur éco. HSG	2009	2019
Adrian Bult	lic. en éco. HSG	2013	2019
Martin Frei	économiste HES, expert-comptable dipl.	2013	2019
Hans-Ulrich Vollenweider	docteur éco. HSG	2013	2019
Casimir Platzer	hôtelier dipl. EHL	2015	2019
Martin Wenk	lic. en droit	2017	2019

## Comité de direction



Reto Dahinden

Daniel Rochat

Andreas Koller



Norbert Reisinger

Walter Lutz

Martin Wettstein

### Membres du comité de direction

			Depuis
Reto Dahinden	1964	CEO, docteur éco. HSG	2012
Norbert Reisinger	1962	resp. département Finances et Controlling, master éco. HSG	1999
Andreas Koller	1972	resp. département Technique d'assurance, économiste HWV	2006
Walter Lutz	1960	resp. département Marché, expert en ass. sociales et ass.-maladie	2010
Martin Wettstein	1968	resp. département Informatique, informaticien de gestion dipl. MBA	2013
Daniel Rochat	1971	resp. département Prestations, EMBA FHO	2014

## Un bon exercice financier.

SWICA présente un solide résultat technique d'assurance et un bénéfice satisfaisant pour l'année 2018.

Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise s'élève à 94,9 %.

Durant l'année sous revue, les recettes de primes se sont montées à 4,625 milliards de francs, contrebalancées par des prestations d'assurance nettes de 3,745 milliards de francs. Les affaires d'assurance ont engendré un résultat technique d'assurance de 236,1 millions de francs. Les sommes versées pour la compensation des risques ont totalisé 223,5 millions de francs. Un bénéfice de 86,5 millions de francs a été réalisé.

### Solides résultats techniques d'assurance dans tous les segments

Les trois segments ont affiché un résultat technique bon à très bon. Les segments de l'assurance-maladie LAMal et LCA présentent également un résultat d'exploitation positif, alors que dans le segment de l'assurance-accidents, la provision pour risques liés aux placements de capitaux a impacté le bénéfice. Le ratio combiné atteint 86,4 %. Concernant le segment LAMal, le ratio combiné se monte à 96,1 % et le segment de l'assurance-maladie selon la LCA à 94,0 %. Le ratio combiné du Groupe SWICA affiche 94,9 %.

Dans le segment LAMal, l'augmentation des prestations est restée inférieure aux attentes. Cela s'est traduit par une hausse supérieure à la moyenne du résultat d'exploitation, en dépit de sommes plus importantes versées pour la compensation des risques. Pour ce qui est du segment de l'assurance-maladie selon la LCA, les primes ont été légèrement supérieures à l'année précédente, tandis que les prestations ont enregistré un léger recul. S'agissant du segment de l'assurance-accidents, les augmentations de primes n'ont pas pu compenser la croissance des prestations.

### Majoration des frais dans presque toutes les catégories

Avec une progression de 12,1 % (ou 9,4 millions de francs) pour les prestations de laboratoire, de 9,5 % (ou 23,6 millions de francs) pour les médicaments délivrés par les pharmacies et de 6,8 % (ou 33,7 millions de francs) pour les frais hospitaliers ambulatoires, ces trois catégories ont connu les plus fortes hausses en pourcentage dans l'assurance-maladie LAMal. L'augmentation la plus marquée exprimée en francs concerne les frais médicaux ambulatoires qui font un bond de 5,2 % (ou 37,1 millions de francs). En baisse de 2,2 % (ou 12,8 millions de francs), la catégorie des frais hospitaliers stationnaires a été la seule à enregistrer un léger recul. Une cause probable est l'établissement retardé des décomptes de prestations par les hôpitaux.

### Nouveau renforcement des réserves pour risques liés aux marchés des capitaux

L'évolution extrêmement volatile des marchés des capitaux avec des baisses de cours marquées en fin d'année a généré des pertes sur placements de 26,4 millions de francs correspondant à une performance des placements de -1,4 %. Afin d'atténuer les pertes de cours à venir, les réserves pour risques liés aux marchés des capitaux ont une fois encore été considérablement renforcées.

### Solidité financière

Les fonds propres ont été abondés de 11,3 % pour s'établir à 850,4 millions de francs, attestant la très grande solidité financière de SWICA et lui permettant de satisfaire aux exigences légales en matière de solvabilité.

# Principaux indicateurs de l'exercice

## Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2018	2017	Variation	en %
Primes	4 625 013	4 299 157	325 856	7,6
Prestations d'assurance nettes	3 744 800	3 672 665	72 135	2,8
Produit des placements net	-26 361	132 860	-159 221	-119,8
Résultat de l'exercice	86 512	94 127	-7 615	-8,1

Compte de résultat détaillé, voir p. 30

## Bilan

Montants en milliers de francs	2018	2017	Variation	en %
Somme du bilan	3 853 891	3 457 725	396 166	11,5
Placements	2 935 092	2 723 509	211 583	7,8
Provisions	2 447 456	2 257 638	189 818	8,4
Réserves/fonds propres	850 380	763 868	86 512	11,3

Bilan détaillé, voir p. 40

## Statistiques

	2018	2017	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 458 392	1 446 261	12 131	0,8
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 596	1 537	59	3,8

Statistiques détaillées, voir p. 56

# Bilan combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>ACTIFS</b>			
Placements de capitaux	4	2 935 092	2 723 509
Immobilisations incorporelles	5	1 493	1 416
Immobilisations corporelles	6	22 745	18 730
Comptes de régularisation actifs	7	90 445	92 194
Créances	8	225 955	188 837
Liquidités		578 161	433 039
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 853 891</b>	<b>3 457 725</b>

<b>PASSIFS</b>			
Capital de l'entité		5 200	5 200
Réserves provenant de primes		24 724	24 724
Réserves provenant de bénéfices		733 944	639 817
Résultat consolidé		86 512	94 127
Fonds propres		850 380	763 868
Provisions techniques pour propre compte	9	2 014 789	1 926 065
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	11	432 667	331 573
Comptes de régularisation passifs	12	216 762	153 438
Impôts différés passifs		15 925	19 952
Dettes	13	323 368	262 830
Capitaux étrangers		3 003 511	2 693 858
<b>Total du passif</b>		<b>3 853 891</b>	<b>3 457 725</b>

# Compte de résultat combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2018	2017
Primes acquises pour propre compte	14	4 625 013	4 299 157
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-3 744 800	-3 672 665
Compensation des risques entre assureurs		-223 518	-118 437
Participation des assurés aux excédents		-49 287	-36 684
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-367 964	-345 808
Autre résultat d'exploitation	17	-3 337	-1 147
Résultat technique d'assurance		236 107	124 416
Produits des placements de capitaux	18	162 412	217 386
Produits des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	18	13 546	1 021
Charges des placements de capitaux	18	-202 319	-85 547
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	-101 094	-120 710
Résultat des placements de capitaux		-127 455	12 150
Résultat d'exploitation		108 652	136 566
Résultat exceptionnel		436	417
Résultat consolidé avant impôts		109 088	136 983
Impôts sur les bénéfices	19	-22 575	-42 857
Résultat consolidé		86 512	94 127

# Tableau de flux de trésorerie combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2018	2017
Résultat consolidé		86 512	94 127
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	4	94 916	-89 502
Amortissements/réévaluations des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	4	-547	-1 021
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	5	1 226	1 009
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	6	4 670	3 470
Amortissements/réévaluations des créances	8	9 131	9 859
Variation des provisions techniques pour propre compte	9, 15.1	88 724	115 755
Variation des provisions non techniques	10	0	-24 083
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	101 094	120 710
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	6	-54	-266
Variation des créances	8	-46 249	-18 953
Variation des comptes de régularisation actifs	7	1 749	-13 778
Variation des dettes	13	60 538	653
Variation des comptes de régularisation passifs	12	63 325	63 462
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		-4 027	4 823
Variation du périmètre de consolidation		0	220
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		461 008	266 484
Investissements dans les placements de capitaux	4	-1 516 254	-565 214
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	1 210 303	358 792
Investissements des immobilisations incorporelles	5	-1 302	-688
Investissements des immobilisations corporelles	6	-8 696	-12 191
Désinvestissements des immobilisations corporelles	6	65	581
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-315 884	-218 719
Flux de trésorerie de l'activité de financement		0	0
Flux de trésorerie net total		145 123	47 765
Etat initial des liquidités au 01.01.		433 039	385 273
Etat final des liquidités au 31.12.		578 161	433 039
Variation des liquidités		145 123	47 765



## Fonds propres combinés/consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Total
Fonds propres au 01.01.2017	5 200	0	24 724	559 575	80 021	669 521
Distribution des résultats 2016				80 021	-80 021	0
Résultat consolidé					94 127	94 127
Modification du périmètre de consolidation			220			220
Fonds propres au 31.12.2017	5 200	0	24 724	639 817	94 127	763 868
Distribution des résultats 2017				94 127	-94 127	0
Résultat consolidé					86 512	86 512
Fonds propres au 31.12.2018	5 200	0	24 724	733 944	86 512	850 380

### Capital de l'entité

Le capital de l'entité est composé du capital-actions de SWICA Assurance-maladie SA de KCHF 200, divisé en 200 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000.-, et du capital-actions de SWICA Holding SA de KCHF 5000, divisé en 5000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000.-.

## Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2018

Montants en milliers de francs	LAMal 2018	LCA 2018	Accident 2018	Autres 2018	Elimination 2018	Total 2018
Primes acquises pour propre compte	2 883 386	1 507 209	239 090	0	-4 672	4 625 013
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 433 353	-1 172 473	-153 021	0	14 047	-3 744 800
Compensation des risques entre assureurs	-220 375	-3 144	0	0	0	-223 518
Participation des assurés aux excédents	-99	-47 687	-1 501	0	0	-49 287
Charges d'exploitation pour propre compte	-117 504	-191 186	-51 223	-8 824	773	-367 964
Autre résultat d'exploitation	-966	-1 584	-775	10 136	-10 148	-3 337
Résultat technique d'assurance	111 090	91 136	32 569	1 313	0	236 107
Produits des placements de capitaux et des participations évalués selon la méthode de mise en équivalence	46 266	75 847	50 120	1 515	2 210	175 958
Charges des placements de capitaux	-42 359	-98 768	-61 192	-50	50	-202 319
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-56 682	-12 417	-31 995	0	0	-101 094
Résultat des placements de capitaux	-52 775	-35 338	-43 068	1 465	2 260	-127 455
Résultat d'exploitation	58 315	55 798	-10 499	2 778	2 260	108 652
Résultat hors exploitation	0	-325	325	0	0	0
Résultat exceptionnel	434	-4	0	6	0	436
Résultat consolidé avant impôts	58 749	55 469	-10 174	2 783	2 260	109 088
Impôts sur les bénéfices	0	-18 047	-4 067	-462	0	-22 575
Résultat consolidé	58 749	37 423	-14 241	2 322	2 260	86 512

# Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2017

Montants en milliers de francs	LAMal 2017	LCA 2017	Accident 2017	Autres 2017	Elimination 2017	Total 2017
Primes acquises pour propre compte	2 611 816	1 457 081	234 695	0	-4 435	4 299 157
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 330 332	-1 215 279	-140 210	0	13 157	-3 672 665
Compensation des risques entre assureurs	-116 112	-2 325	0	0	0	-118 437
Participation des assurés aux excédents	-163	-34 092	-2 428	0	0	-36 684
Charges d'exploitation pour propre compte	-133 045	-174 125	-32 364	-7 285	1 011	-345 808
Autre résultat d'exploitation	-252	-227	-682	9 747	-9 732	-1 147
Résultat technique d'assurance	31 911	31 033	59 010	2 462	0	124 416
Produits des placements de capitaux et des participations évalués selon la méthode de mise en équivalence	43 394	102 910	70 837	1 226	40	218 407
Charges des placements de capitaux	-12 465	-39 589	-33 201	-122	-170	-85 547
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-60 898	-45 473	-14 338	0	0	-120 710
Résultat des placements de capitaux	-29 970	17 848	23 298	1 104	-130	12 150
Résultat d'exploitation	1 941	48 881	82 308	3 566	-130	136 566
Résultat exceptionnel	619	-53	-157	8	0	417
Résultat consolidé avant impôts	2 560	48 662	82 317	3 574	-130	136 983
Impôts sur les bénéfices	0	-20 029	-22 288	-540	0	-42 857
Résultat consolidé	2 560	28 633	60 029	3 034	-130	94 127

# Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

## 1. Principe d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés 2018 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe SWICA applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation) à compter de l'exercice 2016. L'utilisation de Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

## 2. Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement par le Groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur les activités financières et opérationnelles. Tel est habituellement le cas lorsque le Groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une société. Toutes les participations à partir de 20% sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	AC en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
ProVAG Versicherungen AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	9 000 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
Centres de santé santémed SA, Winterthour	30%	Méthode de mise en équivalence	2 500 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

### Méthode de consolidation

Pour les sociétés intégralement consolidées, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits sont entièrement pris en compte. La consolidation du capital se fait selon la méthode de l'acquisition.

Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date d'acquisition selon des principes du Groupe SWICA. La différence restante entre le coût d'acquisition de la participation (goodwill) et les fonds propres est compensée avec les réserves de capital des fonds propres consolidés. Ces comptes annuels ne présentent pas de goodwill acquis.

Pour les participations avec 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence, c'est-à-dire au prorata, et comptabilisés dans les placements de capitaux. A cet égard, le résultat et les fonds propres proportionnels sont repris comme valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations avec une proportion de droits de vote inférieure à 20 % sont inscrites au bilan comme valeurs d'acquisition et figurent dans les placements de capitaux.

### Date de la consolidation

La date de clôture pour toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est le 31 décembre 2018.

### Modification du périmètre de consolidation

En raison de la vente déjà réglée par contrat des actions de Topwell-Apotheken AG, la participation antérieure est désormais affectée aux créances et ne fait par conséquent plus partie du périmètre de consolidation.

### Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés sont éliminées dans le bilan et le compte de résultats.

## 3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs est effectuée sur la base de critères uniformes, mentionnés ci-après. Le principe de base de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est d'application.

### Monnaies étrangères

Sur le plan opérationnel, aucune société de SWICA ne gère de comptes en monnaies étrangères, cela signifie que toutes les transactions en monnaie étrangère sont débitées ou créditées au cours du jour en CHF.

Les conversions de postes en monnaie étrangère s'effectuent aux cours en vigueur au 31 décembre.

## Placements de capitaux

### BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe tout autant des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. La valorisation est effectuée chaque année selon la méthode des «discounted cash flows» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de la situation et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions ou les projets réalisés par SWICA sont portés au bilan à la valeur d'acquisition. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur achèvement et leur location intégrale, normalement un an environ après la première location.

### PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

Ils sont évalués à la valeur du marché à l'exception des placements de capitaux à revenu fixe en CHF avec échéance finale, dont la valeur est fixée selon l'«amortized cost method» (ACM).

Les placements évalués suivant l'ACM font régulièrement l'objet de tests de dépréciation pour tous les titres individuels relatifs à la violation du rating ainsi qu'à l'écart en pourcentage et en valeur par rapport à la valeur du marché. Lors de divergences importantes, les titres correspondants sont évalués selon la valeur du marché la plus basse.

### ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation s'effectue à la valeur actuelle. En l'absence de valeur du marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles pertes de valeur.

### PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste regroupe principalement les catégories de fonds suivantes: actions étrangères, matières premières, obligations high yield et fonds de gestion alternative. L'évaluation s'effectue à la valeur du marché.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours et sont évalués aux valeurs du marché. Les valeurs de marché positives et négatives sont comptabilisées ainsi que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

### PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe tant des participations portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence que des participations présentant un taux de participation inférieur à 20 %, inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

### EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Ils sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur nécessaires.

### Immobilisations incorporelles

Les investissements dans les immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition et amortis de manière linéaire sur la durée d'utilisation. La durée d'utilisation est de trois ans.

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition et amortis de manière linéaire sur la durée d'utilisation. Les durées d'utilisation suivantes s'appliquent:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

### Créances

Les créances sont portées au bilan à la valeur nominale. Les créances à l'égard de preneurs d'assurance font l'objet de corrections de valeur économiquement nécessaires, fondées sur des valeurs empiriques.

### Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte regroupe les provisions pour sinistres et prestations, les provisions pour le traitement des sinistres, de vieillissement, les capitaux de couverture des rentes, les provisions pour participations aux excédents, les provisions techniques de fluctuations et de sécurité.

### Provisions pour sinistres et prestations

Les provisions pour prestations d'assurance couvrent les sinistres déjà survenus, mais non encore déclarés ou payés. Les provisions attendues sont déterminées selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode Chain-Ladder par exemple).

### Provisions pour le traitement des sinistres

Les provisions pour le traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs aux prestations d'assurance non encore comptabilisées à la date de clôture du bilan.

### Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen périodique du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. Par principe, la constitution et la dissolution des provisions de vieillissement ont lieu selon les besoins requis au moins tous les trois ans, dans la mesure où d'importants changements de portefeuille n'exigent pas une adaptation plus rapide ou ne la rendent souhaitable. Une valorisation a eu lieu pour la dernière fois au 31 décembre 2017.

### Capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocations de renchérissement sert de base de calcul.

### Provisions pour participations aux excédents

Les provisions pour participations aux excédents correspondent à la part d'excédents à restituer encourue pour la période considérée.

### Provisions de fluctuations et de sécurité

Les provisions de fluctuations et de sécurité couvrent les fluctuations du cours des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Ces provisions peuvent être augmentées jusqu'à concurrence des montants définis dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

### Provisions non techniques

#### PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés suivant le taux d'impôt effectif. Une provision correspondante a été constituée à cet effet par le biais des charges d'impôts et portée au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur les bénéficiaires se basent sur une approche orientée bilan et sont calculés suivant le taux d'impôt déterminant de 21,59 pour cent. En sont exclus les impôts différés sur les immeubles qui sont calculés en tenant compte de l'impôt sur les gains immobiliers.

#### PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision doit couvrir les fluctuations négatives relatives aux placements des capitaux. La constitution est effectuée jusqu'à la valeur maximale selon le calcul de la «Value-at-Risk». Les paramètres de calcul de cette provision sont réexaminés au moins une fois par an.

#### DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale et regroupent principalement des primes facturées par avance ainsi que des engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

# Commentaires relatifs au bilan

## 4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2017	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2017
Biens-fonds et bâtiments	429 355	40 875	0	11 491	481 720
Placements de cap. à rev. fixe ACM	978 712	193 530	-82 858	-1 086	1 088 298
Placements de capitaux à revenu fixe	394 593	246 420	-226 920	26 159	440 251
Actions et placements analogues	108 467	28 353	-11 544	7 840	133 116
Placements collectifs	484 279	55 652	-36 031	43 618	547 519
Instruments financiers dérivés	-1 209	384	-812	1 481	-156
Participations	12 498	0	0	1 021	13 520
Emprunts et hypothèques	10 327	0	-17	0	10 310
Réserve de cotisations de l'employeur	9 542	0	-611	0	8 931
<b>Total</b>	<b>2 426 564</b>	<b>565 214</b>	<b>-358 792</b>	<b>90 524</b>	<b>2 723 509</b>

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2017	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2018
Biens-fonds et bâtiments	481 720	50 090	-1 079	2 278	533 009
Placements de cap. à rev. fixe ACM	1 088 298	463 803	-340 658	470	1 211 913
Placements de capitaux à revenu fixe	440 251	527 492	-681 891	-12 815	273 037
Actions et placements analogues	133 116	21 921	-35 982	-22 427	96 628
Placements collectifs	547 519	452 220	-141 583	-62 029	796 128
Instruments financiers dérivés	-156	203	73	-393	-272
Participations	13 520	524	-8 506	547	6 085
Emprunts et hypothèques	10 310	0	-15	0	10 295
Réserve de cotisations de l'employeur	8 931	0	-662	0	8 269
<b>Total</b>	<b>2 723 509</b>	<b>1 516 254</b>	<b>-1 210 303</b>	<b>-94 369</b>	<b>2 935 092</b>

### Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 230 440 au 31 décembre 2018. (KCHF 1 042 306 l'année précédente).

### Participations

Ce poste regroupe les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et des participations non consolidées portées au bilan à la valeur d'acquisition de KCHF 3 334 (KCHF 2 810 l'année précédente). La variation de l'évaluation de KCHF 547 (KCHF 1 021 l'année précédente) correspond à une réévaluation des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence.

En raison de la vente prochaine des actions Topwell, la participation antérieure est transférée au 31.12.2018 des placements de capitaux dans les créances (sorties KCHF 8 506).

### Performance

La performance des placements de capitaux du Groupe SWICA a atteint -1,4% net durant l'exercice sous revue (4,4% l'année précédente).

## Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	Valeur nette	Valeur de	Valeur de	Valeur nette	Valeur de	Valeur de
		de marché	marché actifs	marché passifs	de marché	marché actifs	marché passifs
		31.12.2017	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2018
Opérations à terme	Couverture de change	-156	3 132	-3 288	-272	31	-303

## 5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2017	1 737
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2017	5 233
Entrées	688
Sorties	0
Situation au 31.12.2017	5 921
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2017	-3 496
Amortissements planifiés	-1 009
Sorties	0
Situation au 31.12.2017	-4 504
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	1 416
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2017	5 921
Entrées	1 302
Sorties	0
Situation au 31.12.2018	7 223
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2017	-4 504
Amortissements planifiés	-1 226
Sorties	0
Situation au 31.12.2018	-5 730
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	1 493

## 6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2017	3 281	4 830	1 752	461	10 324
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2017	10 668	5 087	8 421	1 238	25 414
Entrées	4 117	4 335	3 447	292	12 191
Sorties	-290	-71	-36	-185	-581
Situation au 31.12.2017	14 495	9 351	11 832	1 345	37 023
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2017	-7 387	-257	-6 670	-776	-15 090
Amortissements planifiés	-831	-700	-1 657	-282	-3 470
Sorties	116	0	27	123	266
Situation au 31.12.2017	-8 102	-956	-8 300	-936	-18 294
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	6 393	8 395	3 532	409	18 730
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2017	14 495	9 351	11 832	1 345	37 023
Entrées	2 380	4 838	1 208	270	8 696
Sorties	0	0	0	-65	-65
Situation au 31.12.2018	16 875	14 190	13 041	1 550	45 655
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2017	-8 102	-956	-8 300	-936	-18 294
Amortissements planifiés	-1 192	-1 259	-1 940	-279	-4 670
Sorties	0	0	0	54	54
Situation au 31.12.2018	-9 295	-2 215	-10 240	-1 161	-22 910
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	7 580	11 974	2 801	389	22 745

Les aménagements locatifs regroupent entre autres des travaux de rénovation et d'agrandissement de bâtiments sur les sites de Berne, Lausanne et Kloten.

## 7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Primes	81 351	81 844	-494
Intérêts courus	7 280	9 088	-1 808
Autres comptes de régularisation actifs	1 815	1 262	553
<b>Total comptes de régularisation actifs</b>	<b>90 445</b>	<b>92 194</b>	<b>-1 749</b>

## 8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Créances sur preneurs d'assurance	177 290	160 211	17 079
Organisations d'assurance	8 514	8 831	-317
Agents et intermédiaires	0	1 157	-1 157
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	40 136	18 623	21 513
<b>Total créances</b>	<b>225 955</b>	<b>188 837</b>	<b>37 118</b>

Au cours de l'exercice sous revue, des créances d'un montant de KCHF 9 131 ont dû être amorties (exercice précédent: KCHF 9 859).

## 9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2017	852 522	19 065	310 442	126 177	58 288	64 006	379 808	1 810 310
Constitutions	159 756	3 618	76 396	7 399	22 521	6 312	55 643	331 645
Dissolutions	-164 237	-5 082	-4 027	-4 838	-1 834	-2 878	-32 994	-215 890
Total variation	-4 480	-1 464	72 369	2 561	20 687	3 434	22 649	115 755
Situation au 31.12.2017	848 042	17 602	382 811	128 738	78 976	67 440	402 457	1 926 065
Constitutions	173 315	3 136	0	8 367	9 431	4 448	318 611	517 307
Dissolutions	-121 165	-3 357	-285 950	-6 971	-3 732	-1 718	-5 690	-428 583
Total variation	52 150	-222	-285 950	1 396	5 699	2 730	312 920	88 724
Situation au 31.12.2018	900 193	17 380	96 861	130 134	84 675	70 170	715 377	2 014 789

\* La part de réassurance s'élève à KCHF 4 798 au 31 décembre 2018 (KCHF 5 126 l'année précédente).

## 10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour corrections des primes	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2017	23 208	875	24 083
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	-23 208	-875	-24 083
Total variation	-23 208	-875	-24 083
Situation au 31.12.2017	0	0	0

## 11. Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2017	210 863
Constitutions	120 710
Dissolutions	0
Total variation	120 710
Situation au 31.12.2017	331 573
Constitutions	101 094
Dissolutions	0
Total variation	101 094
Situation au 31.12.2018	432 667

## 12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Courtages	27 496	23 498	3 997
Compensation des risques	143 613	79 626	63 987
Provisions à court terme pour impôts	23 222	43 019	-19 797
Autres passifs transitoires	22 431	7 294	15 137
Total comptes de régularisation passifs	216 762	153 438	63 325

## 13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	95 870	67 510	28 360
Preneurs d'assurance	211 848	179 131	32 718
Agents et intermédiaires	1 272	1 733	-461
Autres dettes	14 378	14 457	-79
Total dettes	323 368	262 830	60 538

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées d'avance pour l'année suivante.



## Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

### 14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2018	2017
Primes des assurés	4 625 119	4 299 840
Part des réassureurs	-1 681	-1 644
Contributions des pouvoirs publics	1 575	960
<b>Total primes acquises pour propre compte</b>	<b>4 625 013</b>	<b>4 299 157</b>

### 15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2018	2017
Prestations payées brutes	-4 139 910	-4 012 392
Participation aux coûts des assurés	472 389	443 580
Variation des provisions techniques	-88 724	-115 755
Part des réassureurs	11 446	11 903
<b>Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte</b>	<b>-3 744 800</b>	<b>-3 672 665</b>

### 15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2018 Montant pour propre compte	2018 Part des réassureurs	2018 Montant brut	2017 Montant pour propre compte	2017 Part des réassureurs	2017 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-52 346	196	-52 150	4 315	165	4 480
Provisions pour le traitement des sinistres	222	0	222	1 464	0	1 464
Provisions de vieillissement	285 950	0	285 950	-72 369	0	-72 369
Capitaux de couverture des rentes	-872	-524	-1 396	-2 366	-194	-2 561
Participation aux excédents	-5 699	0	-5 699	-20 687	0	-20 687
Autres provisions techniques	-2 730	0	-2 730	-3 434	0	-3 434
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	-312 920	0	-312 920	-22 649	0	-22 649
<b>Total variation des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>-88 396</b>	<b>-328</b>	<b>-88 724</b>	<b>-115 726</b>	<b>-29</b>	<b>-115 755</b>

## 16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2018	2017
Charges de personnel	-180 688	-171 815
Frais de locaux	-16 749	-17 303
Charges informatiques	-53 917	-47 768
Marketing et publicité	-14 878	-12 630
Autres charges administratives	-26 259	-26 774
Dédommagements reçus pour frais administratifs	18 045	16 903
Frais administratifs directs	-87 622	-82 087
Amortissements	-5 896	-4 335
<b>Total charges d'exploitation pour propre compte</b>	<b>-367 964</b>	<b>-345 808</b>

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent à KCHF -63 070 pour l'année sous revue (KCHF -55 878 l'année précédente).

## 17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 345 (KCHF 476 l'année précédente) et des charges résultant des liquidités d'un montant de KCHF -3 683 (KCHF -1 623 l'année précédente).

## 18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2018 Bénéfices et pertes réalisés	2018 Bénéfices et pertes non réalisés	2018 Total	2017 Bénéfices et pertes réalisés	2017 Bénéfices et pertes non réalisés	2017 Total
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>						
Biens-fonds et bâtiments	21 281	7 036	28 317	20 219	13 095	33 315
Placements de capitaux à revenu fixe	48 063	7 477	55 540	40 139	36 938	77 077
Actions et placements analogues*	29 620	567	30 187	12 188	12 239	24 427
Placements collectifs	27 892	9 290	37 182	10 283	48 024	58 307
Instruments financiers dérivés	20 645	3 971	24 617	18 132	7 034	25 166
Emprunts et hypothèques	115	0	115	115	0	115
<b>Total produits des placements de capitaux</b>	<b>147 618</b>	<b>28 340</b>	<b>175 958</b>	<b>101 076</b>	<b>117 331</b>	<b>218 407</b>
<b>CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>						
Biens-fonds et bâtiments	-3 094	-4 758	-7 852	-2 841	-1 605	-4 445
Placements de capitaux à revenu fixe	-21 063	-19 821	-40 884	-25 269	-11 865	-37 134
Actions et placements analogues	-1 588	-22 446	-24 034	-364	-3 377	-3 741
Placements collectifs	-17 159	-71 319	-88 478	-339	-4 406	-4 745
Instruments financiers dérivés	-29 799	-4 365	-34 164	-24 786	-5 554	-30 339
Emprunts et hypothèques	0	0	0	0	0	0
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	-611	0	-611
Frais d'administration de la fortune	-6 907	0	-6 907	-4 531	0	-4 531
<b>Total charges des placements de capitaux</b>	<b>-79 610</b>	<b>-122 709</b>	<b>-202 319</b>	<b>-58 740</b>	<b>-26 807</b>	<b>-85 547</b>
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	-101 094	-101 094	0	-120 710	-120 710
<b>Total résultat des placements de capitaux</b>	<b>68 007</b>	<b>-195 463</b>	<b>-127 455</b>	<b>42 336</b>	<b>-30 186</b>	<b>12 150</b>

\* Ce poste comprend sous les bénéfices et pertes non réalisés des réévaluations des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence de KCHF 547 (KCHF 1021 l'année précédente).

## 19. Impôts sur les bénéfices

Ce poste regroupe les impôts sur les bénéfices pour l'année 2018, les charges pour la provision pour risques liés aux placements des capitaux non déductibles fiscalement et les impôts différés sur les bénéfices.

## Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

### Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2018	8 931
Apports	0
Dissolutions	-662
Rémunération	0
Situation au 31.12.2018	8 269
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-662

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: 16 571.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 106,7% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture, ni découvert).

## Autres indications

### Autres indications

Prestations de révision: KCHF 476 (KCHF 489 l'année précédente)

Autres prestations: KCHF 73 (KCHF 104 l'année précédente)

### Dettes éventuelles

Il n'y a pas de dettes ni d'engagements éventuels.

### Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'administration fédérale des contributions.

### Événements survenus après la clôture du bilan

Il n'y a pas d'événement survenu après la clôture du bilan jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels combinés/consolidés du 11 avril 2019 à évoquer.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision au conseil d'administration de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding AG Winterthour

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 29–53) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

**Responsabilité du Conseil d'administration**  
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**  
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi  
Expert-réviser  
Réviser responsable

Martin Schwörer  
Expert-réviser

Zurich, le 11 avril 2019

# Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

## Assurance des soins selon le modèle d'assurance

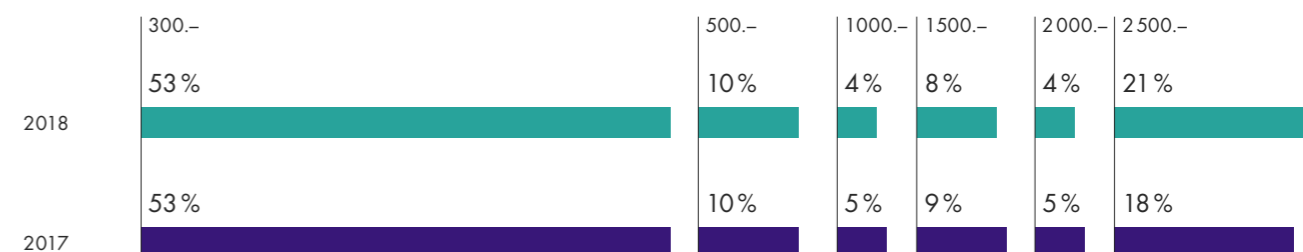
Montants en milliers de francs	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC de PROVITA	Total
<b>2018</b>			
Nombre d'assurés	118 467	678 302	796 769
Primes encaissées	520 722 902	2 360 628 694	2 881 351 596
Prestations payées	750 383 200	2 071 804 863	2 822 188 063
Participation aux coûts des assurés	72 499 104	364 300 157	436 799 261
Prestations payées nettes	677 884 096	1 707 504 706	2 385 388 802
<b>2017</b>			
Nombre d'assurés	115 266	644 871	760 137
Primes encaissées	498 608 543	2 109 771 734	2 608 380 277
Prestations payées	756 914 340	1 946 939 935	2 703 854 275
Participation aux coûts des assurés	72 190 603	338 229 134	410 419 737
Prestations payées nettes	684 723 737	1 608 710 801	2 293 434 538

## Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

Données en CHF	2018	2017	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	752 744 670	715 683 595	37 061 075	5,2
Hôpital, stationnaire	562 889 520	575 690 500	-12 800 980	-2,2
Hôpital, ambulatoire	529 979 298	496 285 525	33 693 773	6,8
Médicaments, médecin	224 259 041	217 529 667	6 729 374	3,1
Médicaments, pharmacie	271 997 189	248 361 123	23 636 066	9,5
Etablissements médico-sociaux	122 302 631	120 948 007	1 354 624	1,1
Physiothérapeutes	99 707 555	93 265 820	6 441 735	6,9
Laboratoires	87 061 843	77 657 596	9 404 247	12,1
Autres prestations	171 246 316	158 432 442	12 813 874	8,1
<b>Total des prestations</b>	<b>2 822 188 063</b>	<b>2 703 854 275</b>	<b>118 333 788</b>	<b>4,4</b>

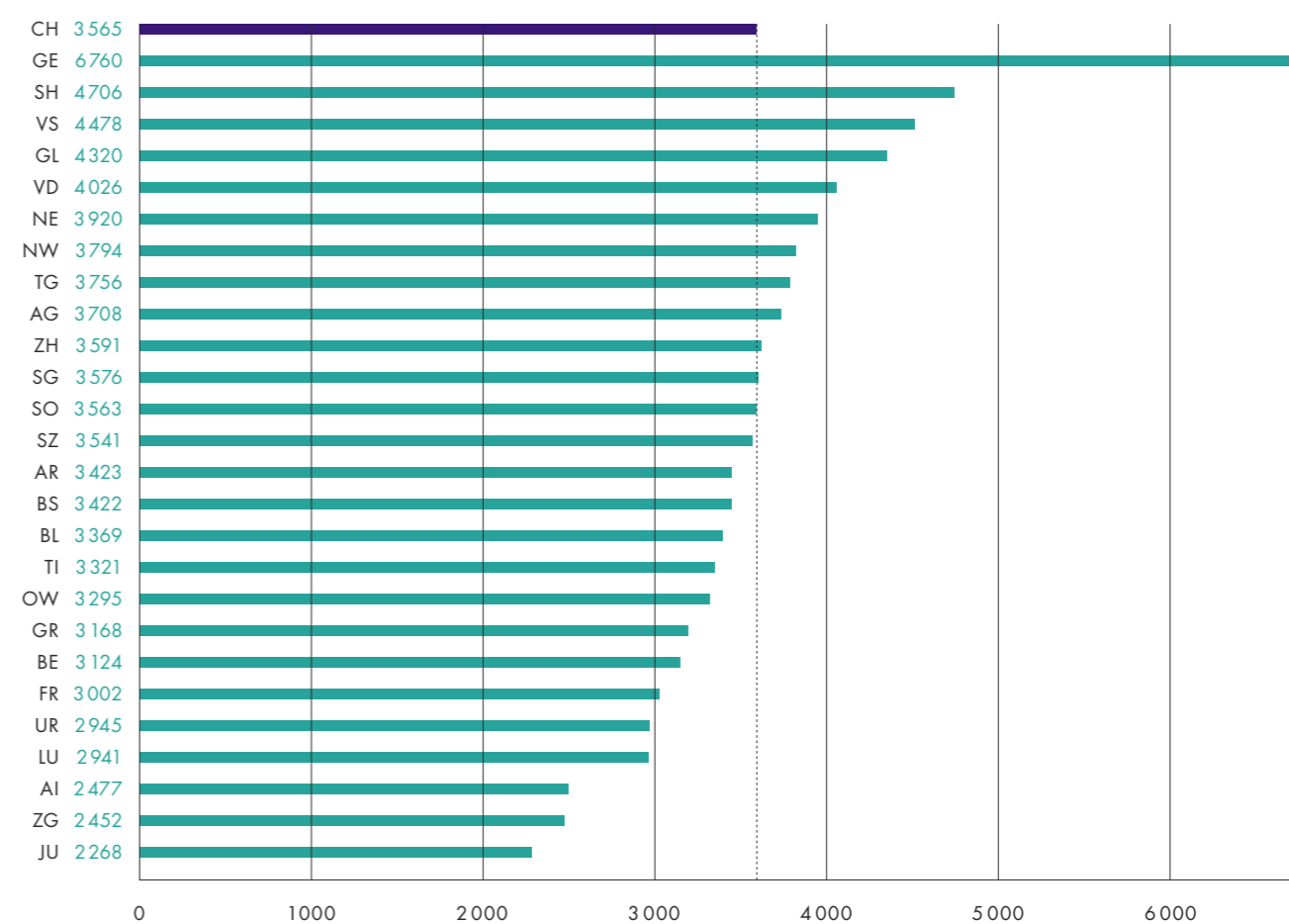
## Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



## Assurance des soins LAMal

Frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)



**SWICA Organisation de santé**

Votre santé d'abord

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), [swica.ch](http://swica.ch)

